Votre Agent Général M CREUX ERIC

N°ORIAS **09049930** Site ORIAS www.orias.fr 457903 3197 794 744 4090 7

SARL AVANISTA GROUP 11 AV DE LA DIVISION LECLERC 94230 CACHAN

of rolly conference



## Paiement de votre cotisation

## Mise en demeure recommandée avec suspension des garanties et résiliation du contrat

Messieurs.

Nous n'avons pas reçu à ce jour le règlement total de votre cotisation d'assurance d'un montant de 382,37 €.

Si vous venez tout juste d'effectuer ce paiement, nos courriers se sont probablement croisés. Dans ce cas, soyez rassurés : notre rappel est sans objet. Dans le cas contraire, nous vous invitons à régler le montant restant le plus rapidement possible, auprès de votre Agent Général ou par carte bancaire en vous connectant sur votre espace client sécurisé.

Conformément à l'article L113-3 du Code des Assurances à défaut d'un règlement dans les trente jours qui suivent la date d'envoi de la présente lettre (le cachet de la Poste faisant foi), vos garanties seront suspendues.

Vos éventuels sinistres ne seraient alors pas couverts et vous resteriez légalement redevables de toutes vos cotisations auxquelles s'ajouteront des frais de poursuite et de recouvrement. Pour cette échéance ces frais s'élèvent à 18,00 € et correspondent aux coûts de mise en demeure de payer vos cotisations émises par notre compagnie conformément aux dispositions impératives de l'article L113-3 alinéas 2 et 4 du Code des Assurances.

Après suspension de vos garanties, la remise en vigueur de votre contrat sera subordonnée au paiement de la totalité de vos cotisations et des frais de poursuite et de recouvrement.

A défaut d'un règlement total, votre contrat sera résilié sans autre avis le 1 janvier 2019 et vous resterez redevables de la totalité de votre cotisation, ainsi que des frais de poursuite. Le paiement intervenu après résiliation de votre contrat ne le remettra pas en vigueur.

Nous espérons une régularisation rapide de votre situation et vous prions de croire, Messieurs, en l'expression de nos sincères salutations.

Le directeur général délégué

Date du courrier 7 mars 2018

## Votre contrat

PROFESSIONNEL N° 0000010133250304

11 AV DE LA DIVISION LECLERC 94230 CACHAN

Date échéance le 01/01/2018

Montant restant à régler : 382.37 €

## Vos références

Client 3335974704

Votre espace client https://client.axa.fr

Identifiant Internet (